

2023/13/10/04

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

Date de convocation :
02/10/2023

Convocation affichée le :
02/10/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 21
Procuration (s) : 6
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
VANNES le
Certifié exécutoire le
Publié ou notifié le
A GOURIN, le.....
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le treize octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : LE ROUX Véronique, BOCQUILLON Maud, DUFLEIT Anthony, COUGARD Christelle, BAUDET Philippe et PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : LE ROUX Véronique à HENRY Catherine, BOCQUILLON Maud à JANNY Patrick, DUFLEIT Anthony à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUPON Marie-Laure, BAUDET Philippe à LE GOFF Jeannine et PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

3 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 RECTIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal se prononce sur la proposition ci-dessous de la décision modificative n°1 rectificative n°2, portant sur le budget principal de la commune de Gourin :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP/ART-OPE-
FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

DEPENSES

023	Virement à la section investissement	124 976,70 €
023	Virement à la section investissement	124 976,70 €
65	Autres charges de gestion courante	43 875,64 €
657362-020	Subvention de fonctionnement au SAD (subv. d'équilibre)	43 875,64 €
67	Charges exceptionnelles	5 451,00 €
673-020	Titres annulés sur exercices antérieurs	5 451,00 €
		174 303,34 €

RECETTES

70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 666,18 €
70323-020	Redevance d'occupation du domaine public (due s/2022)	4 666,18 €
731	Fiscalité locale	165 764,00 €
73111-020	Impôts directs locaux (taxe d'habitation)	90 527,00 €
73141-020	Taxe sur la consommation finale d'électricité	75 237,00 €
77	Produits exceptionnels	3 873,16 €
773-020	Mandats annulés/réduits exercices précédents	3 873,16 €
		174 303,34 €

SECTION INVESTISSEMENT

CHAP/ART-OPE-
FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

DEPENSES

041	Opérations patrimoniales	7 448,76 €
2315	Avance forfaitaire Colas	7 448,76 €
21	Immobilisations corporelles	27 081,00 €
2158-159-325	Coffret électrique dans verger Tronjoly	1 461,00 €
2152-27-845	Panneau affichage en grillage (VOIRIE)	700,00 €
2128-45-511	Table jeux plan d'eau Pont Ar Lenn	1 100,00 €
2128-45-511	Platelage Pont Ar Lenn	2 820,00 €
2128-30-025	Allée cimetièrre (pavage/béton)	5 000,00 €
2158-140-322	Autres installations, matériel stade FOOT (buts mobiles, etc..)	16 000,00 €

23	Immobilisations en cours	44 800,95 €
2315-44-325	Eclairage parking Château Tronjoly (passage en LED/prog boules)	6 000,00 €
2315-44-326	Eclairage Théâtre de Verdure (passage en LED/prog boules)	10 000,00 €
2315-71-845	Programme voirie 2021 à 2023 - Révision des prix travaux 2022	27 660,95 €
2315-158-845	Programme aménagement entrée de ville - rue de la Libération - Complément relevé topographique	1 140,00 €
		79 330,71 €

RECETTES

001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	522 107,44 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	522 107,44 €
021	Virement de la section fonctionnement	124 976,70 €
021	Virement de la section fonctionnement	124 976,70 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 451,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 451,00 €
041	Opérations patrimoniales	7 448,76 €
238	Avance forfaitaire Colas	7 448,76 €
13	Subventions d'investissement	16 391,64 €
1321-150-518	Subvention Etabliss. Public Foncier de Bretagne (Etude PVD)	7 000,00 €
1328-44-512	Contribution financière de Morbihan Energie (Travaux éclairage public)	9 391,64 €
16	Emprunts et dettes assimilées	-597 044,83 €
1641	Emprunt en euros	-597 044,83 €
		79 330,71 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION » :

ADOpte la décision modificative n° 1 rectificative n°2 portant sur le budget principal.

Pour extrait conforme au registre,
A Gourin, le 13 octobre 2023

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Hervé LE FLOC'H.

Catherine HENRY.